



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 17 novembre 2015

Au Conseil général
de la commune de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 35/15 relative au budget de l'année 2016

II. Commentaires sur les sections du compte de fonctionnement

1. Administration Générale

180.352.00 Etat de Vaud, Participation aux lignes régionales

Avec une augmentation de plus de 40 %, cette participation s'élève à Frs. 39'500.00 pour la Commune.

2. Finances

210 Impôts

Malgré la baisse de trois points acceptée par le Conseil général pour 2016, votre Municipalité ne prévoit qu'une légère baisse par rapport aux encaissements 2015. Ceci se justifie par une augmentation d'environ une trentaine d'habitants depuis l'année dernière, qui nous permet d'estimer entre 8 et 10 contribuables supplémentaires.

220.322.0 Intérêts des dettes à long terme

Une dette à la BCV de Frs. 561'000.00 au taux de 2.65 % et une autre à la Vaudoise Assurances de Frs. 324'000.00 au taux de 2.10 % nous donnent les Frs. 21'600.00 de ce compte. En légère diminution compte tenu des remboursements contractuels.

Péréquation directe horizontale

L'alimentation du fonds de péréquation s'élève à Frs. 305'000.00 et le retour de ce même fonds est de Frs. 234'000.00, soit un solde négatif de Frs. 71'000.00. Il est prévu de recevoir en retour Frs. 80'000.00 pour les transports et Frs. 16'200.00 pour les forêts.

3. Domaines et bâtiments

310 Terrains

310.314. 01 Entretien et curage des collecteurs

En plus de l'entretien courant des collecteurs, nous prévoyons le curage du canal "Au Grand Clos" pour la somme de Frs. 6'000.00.

310.314. 02 Chemins AF entretien

Le montant de Frs 3'000.00 est prévu pour divers collages de fissures des chemins AF.

310 Forêts

320.314.01 Entretien des forêts.

En plus du contrat avec Equifor de Frs. 5'000.00 pour l'entretien de nos forêts, nous prévoyons la deuxième étape de la chèneaie du bois de chêne. Ces travaux devraient se solder par une opération blanche entre les frais d'entretien, les ventes de bois et les subventions cantonales.

Pour les autres postes du compte forêts, les revenus et charges ont été calculés en fonction de la possibilité presque totale de 750 m3 que nous pouvons exploiter par année selon le Plan Directeur.

35 Bâtiments

352.311.00 Grande salle : achats de matériel, mobilier et équipement

Ce poste se monte à Frs. 5'000.00 en prévision du remplacement petit à petit du mobilier cassé ou trop abimé.

358.314.02 Vielle Auberge : entretien du bâtiment

Le changement du carrelage des corridors, l'entretien de l'enseigne lumineuse et la création d'un escalier menant au local des citernes du chauffage sont les principales dépenses prévues pour ce bâtiment.

4 Travaux

430.314.03 Signalisation routière

Par soucis de faire respecter les limitations de vitesse dans le village, la somme de Frs. 4'500.00 a été mise au budget pour l'acquisition d'un radar pédagogique portable.

451.434.00/01 Taxe ordures ménagères et encombrants

La taxe forfaitaire de Frs. 30'000.00 correspond à 518 abonnés à Frs. 55.00 et 42 entreprises à Frs. 35.00. La taxe pondérale de Frs. 29'300.00 se rapporte à un calcul basé sur la période de janvier à décembre 2014, soit 51'468 Kg à Frs. 0.55 extrapolé à 610 habitants.

Pour faire suite à la construction de l'usine de triage des plastics, nous devons trier ceux-ci et les mettre dans un container séparé, ce qui va engendrer Frs 1'000.00 annuel pour sa location.

460.352.00 Part à l'association AIVM

La taxe d'épuration facturée aux Communes a subi une diminution de Frs 10.00/habitant depuis l'année dernière, soit Frs. 145.00 par habitant, taxe de Frs. 9.00 pour les micropolluants comprise. Totalisant ainsi Frs. 88'450.00 pour 610 équivalents habitants.

5 Instruction publique et cultes

51 et 52 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2016 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles primaire et secondaire. Ces charges devraient s'élever à Frs. 148'850.00 pour le primaire et Frs. 92'400.00 pour le niveau secondaire. La participation aux frais de transport est entièrement comptabilisée dans l'enseignement primaire.

6 Police

650.352.0 Sapeurs-pompiers : part au centre de renfort

Pour le SDISPO d'Orbe et environs, notre participation pour 2016 sera de Frs. 22.00 par habitant, soit un montant de Frs. 13'500.00.

7 Sécurité sociale

71, 72 et 73

La facture de l'AJOVAL (accueil de jour des enfants) subit une augmentation d'environ Frs. 10'000.00 passant de Frs. 118'650.00 à Frs. 126'550.00.

Pour notre Commune, la facture sociale augmente de plus de Frs. 71'000.00 et passe à Frs. 315'000.00 pour 2016.

Et l'augmentation prévisible de l'AVASAD Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile et de Frs. 8'000.00 pour totaliser Frs. 57'950.00.

81 Services industriels

81.312.1 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans le budget du SIAERV intercommunal.

III. Commentaires sur les sections du compte d'investissements

En plus des amortissements usuels de notre patrimoine communal, le budget d'investissement doit comprendre les charges d'investissements liées aux infrastructures communales, mais l'orientation de ces charges n'est pas encore définie et elles feront, le cas échéant, l'objet de préavis séparés.